

INTERSYNDICAL — PLAN SANTÉ

Énoncé de principes

Les organisations syndicales du Québec s'unissent pour présenter une démarche concernant le projet de Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé (Plan santé) du gouvernement, qui remet en cause les principes fondamentaux de notre réseau public de santé et de services sociaux.

Nous considérons que la refondation du réseau doit reposer sur une réaffirmation forte de son caractère public et qu'il est nécessaire de répondre aux véritables défis de décentralisation, de démocratisation et d'accessibilité aux services publics du système de santé québécois.

À la suite de notre participation en tant que syndicats représentant le personnel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) aux différentes consultations menées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, nous partageons certaines inquiétudes et ressentons le besoin d'agir immédiatement.

Nous sommes farouchement opposés à toute forme de privatisation du RSSS, que nous identifions notamment comme une cause importante des problèmes d'accès aux soins et services en première ligne, tant sur le plan médical que psychosocial. Nous défendons les principes de l'universalité de l'accès et de la gratuité - fondements d'une société juste et solidaire - ce qui implique un financement entièrement public, de même qu'une gestion et une prestation publiques des soins et des services.

En ce sens, nous croyons qu'il est nécessaire de garantir l'accessibilité à l'offre de soins et de services dans le réseau public au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec. Le secteur privé s'accapare le financement et les ressources humaines qui devraient être offerts au réseau public mais il n'offre que les services rentables et en profite pour augmenter les prix en raison de ses impératifs d'obtenir une marge de profit. Il n'y a pas de place pour de la marchandisation de la santé, ni de ressources pour financer des profits au privé. En conséquence, nous aspirons à mettre fin à toute nouvelle intrusion du secteur privé dans le réseau public. Plus encore, nous souhaitons que le recours au privé soit éliminé et que le personnel qui y œuvre soit intégré aux équipes du secteur public.

Nous observons également une accélération inquiétante de la perte de pouvoir démocratique de la population et du personnel dans le RSSS depuis 20 ans à la suite des projets imposés unilatéralement par les différents gouvernements. La décentralisation et la démocratisation du RSSS par la concertation avec les acteurs des milieux sont des facteurs incontournables pour mieux prioriser et adapter les soins et services aux besoins et aux réalités spécifiques et, ainsi, pour agir en prévention sur les déterminants sociaux qui sont actuellement mis à l'écart.

Les changements présents et anticipés du mode de financement du RSSS misent uniquement sur la performance et contribuent dangereusement à le déshumaniser. La conséquence inévitable est une déconnexion entre les besoins sur le terrain et les orientations stratégiques.

En conséquence, nous aspirons à mettre fin à toute nouvelle intrusion du secteur privé dans le réseau public et à y réduire le recours au privé.

Nous luttons pour des améliorations majeures des conditions de travail dans le RSSS puisque celles-ci jouent un rôle capital sur l'attraction et la rétention du personnel. Par ricochet, ce sont les notions d'accessibilité et de qualité des soins qui sont directement concernées.

Nous souhaitons que l'offre de soins et de services dans le RSSS couvre l'ensemble des besoins en matière de santé et de services sociaux de toute de la population du Québec.

Pour ce faire, nous comptons avoir recours, collectivement, à divers moyens afin d'atteindre nos objectifs, en commençant par le dépôt d'une [pétition](#) visant à défendre le caractère public de notre réseau de santé et de services sociaux.